

Le Japon

pour le Conseil de sécurité
des Nations Unies 2023-2024





Photo ONU © Kim Haughton



Visite du Secrétaire général de l'ONU à Nagasaki

Photo ONU © Daniel Powell

Le JAPON et l'ONU

« Le peuple japonais désire profondément participer aux travaux de l'Organisation des Nations Unies et prendre les buts et les principes de la Charte comme guide dans la conduite de ses affaires ». Le Japon a fait cette déclaration sans équivoque, en soumettant une demande d'adhésion à l'ONU en 1952. Depuis lors, nous avons été à la hauteur de notre engagement indéfectible envers les trois piliers de l'Organisation — paix et sécurité, développement et droits de l'homme — en jouant un rôle de premier plan au sein et en dehors du Conseil de sécurité pour relever les défis de la communauté internationale, en nous appuyant sur des années d'expérience et d'expertise.

Bien que ces défis soient de plus en plus divers et complexes, nous sommes prêts à agir de manière encore plus proactive en vue de construire un avenir plus sûr et plus durable en partenariat avec l'ONU et les autres États membres. En tant que membre du Conseil de sécurité des Nations Unies, le Japon s'engage à :

- ✓ **contribuer activement à la paix et à la sécurité mondiales**
- ✓ **relever les défis mondiaux en se fondant sur le principe de la sécurité humaine**
- ✓ **renforcer un ordre international fondé sur des règles pour un monde juste et prospère**



La cloche de la paix japonaise au siège des Nations Unies



Mission des Nations Unies en République du Soudan du Sud



Projet de partenariat triangulaire de l'ONU au Vietnam

Le JAPON

contributeur actif à la paix et à la sécurité mondiales

La paix ne peut être obtenue par un seul pays. Le Japon s'engage à jouer **un rôle actif dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales** en étroite coopération avec ses partenaires **sur tout le continuum de la paix**, de la prévention à la reconstruction post-conflit.

Nos efforts sont mondiaux. Sur la base de la **Nouvelle approche pour la paix et la stabilité en Afrique**, lancée lors de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) en 2019, nous poursuivrons notre soutien aux efforts d'atténuation des conflits et de renforcement des institutions menés par l'Afrique.

L'engagement du Japon en faveur de la paix et de la stabilité au **Moyen-Orient** est illustré par l'**initiative « Corridor pour la paix et la prospérité »**, une entreprise unique du Japon pour le développement de la Palestine et le renforcement de la confiance entre les parties concernées.

Nos efforts ont également une grande portée. Nous continuons à travailler avec les Nations Unies et les pays fournisseurs de troupes pour renforcer les capacités des soldats de la paix dans le cadre du **Projet de partenariat triangulaire** et pour soutenir les centres africains de formation au maintien de la paix. Nous continuerons à nous consacrer aux efforts mondiaux de consolidation et de maintien de la paix en mettant l'accent sur le **développement des ressources humaines et le renforcement des institutions** tout en favorisant une participation significative des femmes aux processus de paix et en intégrant l'agenda **Femmes, paix et sécurité** dans toutes nos approches.

Seul pays à avoir subi des bombardements atomiques, le Japon ne ménagera aucun effort pour un monde sans armes nucléaires, contribuant également **au désarmement et à la non-prolifération** des armes de destruction massive, ainsi qu'à la réglementation et au désarmement des armes conventionnelles.

La lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale est une autre priorité pour le Japon, qui est fier d'accueillir le 14e Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale en 2021.

Les Nations Unies doivent être modernisées pour faire face aux défis contemporains complexes. Le Japon a pris l'initiative d'**améliorer les méthodes de travail du Conseil de sécurité**, ce qui a abouti à la révision de la Note du président 507 lors de notre précédent mandat au Conseil.



Projet d'amélioration du continuum de soins pour les mères et les enfants par l'introduction d'un carnet combiné SMI au Ghana

Photo : JICA

Le JAPON

pionnier de longue date pour la solidarité mondiale et la sécurité humaine

Les défis mondiaux contemporains ne peuvent être surmontés uniquement à l'aide du concept traditionnel de sécurité de l'État. **Le Japon continue d'exercer un leadership dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable, guidé par les principes de sécurité humaine et de « ne laisser personne derrière ».**

Le Japon promeut depuis longtemps la **Couverture santé universelle (UHC)**. La pandémie COVID-19 a mis en évidence l'importance d'une telle couverture, ce qui s'est traduit par notre volonté renouvelée de renforcer les systèmes de santé dans tous les pays afin de mieux protéger et d'autonomiser tous les individus, en particulier les plus vulnérables. Notre soutien au **Centre de l'ASEAN pour les urgences de santé publique et les maladies émergentes** et aux **Centres africains de contrôle et de prévention des maladies** en est un exemple clair.

La sécurité humaine est également l'épine dorsale de notre développement et de notre aide humanitaire. En tant que donateur de premier plan, le Japon soutient des ONG et des organisations publiques locales par le biais de « **Dons aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine** » dans plus de 120 pays. Nos liens s'étendent aux quatre coins du monde, y compris à la Réunion des dirigeants des îles du Pacifique (PALM), au Sommet Japon-Mékong, aux réunions Japon-CARICOM ainsi qu'à la TICAD.

Les défis mondiaux exigent une solidarité mondiale. Nous prenons des initiatives vigoureuses et concrètes pour répondre à un large éventail de questions. Par exemple, la « **Osaka Blue Ocean Vision** » qui vise à réduire à zéro la pollution supplémentaire par les déchets plastiques marins d'ici 2050, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, et les contributions du Japon au Fonds vert pour le climat. Le Japon a également pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre à zéro net pour parvenir à **une société décarbonée d'ici 2050** et cherche à relever des défis complexes tels que les menaces sécuritaires liées au climat.



Volontaire japonais pour la coopération à l'étranger au Costa Rica

Photo : IMARURA Kenshiro/JICA



Opérations de lutte contre la piraterie au large des côtes somaliennes et dans le golfe d'Aden



Formation dispensée par l'équipe de coopération mobile des garde-côtes japonais à la Division de l'application du droit maritime des Palaos

Le JAPON

architecte dévoué d'un ordre international fondé sur des règles

Le monde envisagé dans la Charte des Nations Unies ne peut être réalisé par la volonté et l'action d'un seul État membre. **Le Japon défend le multilatéralisme et cherche à renforcer un ordre international libre et ouvert fondé sur l'état de droit.**

Dans le domaine maritime, il est d'une importance vitale de maintenir et de renforcer un ordre libre et ouvert en promouvant **la liberté de navigation, le libre-échange** ainsi que le **respect du droit international**. Le Japon préconise les trois principes suivants : (i) formuler et clarifier les revendications fondées sur le droit international, (ii) ne pas recourir à la force ou à la coercition dans la conduite des revendications, et (iii) chercher à régler les différends par des moyens pacifiques.

L'état de droit est plus que jamais nécessaire dans de nouveaux domaines. Au sein du GGE et du OEWG, nous participons activement aux discussions sur l'application du droit international dans le **cyberespace** ainsi que sur la mise en œuvre et le développement de normes de comportement responsable. En ce qui concerne **l'espace extra-atmosphérique**, nous sommes en première ligne pour mener les **efforts internationaux en matière d'élaboration de règles** et la coopération internationale afin de garantir son utilisation sûre, stable et durable au profit de tous.

Dans le domaine économique, au cours de la présidence du G20 en 2019, le Japon a joué un rôle déterminant dans l'établissement des « **Principes du G20 pour l'investissement dans des infrastructures de qualité** », en vertu desquels nous nous efforcerons de parvenir à une croissance et à un développement durables et inclusifs. Notre engagement à améliorer la connectivité et à renforcer le partenariat économique pour un système mondial libre et ouvert reste déterminé.

Un autre élément crucial pour l'avenir des Nations Unies est la promotion du respect et de l'observation des **droits de l'homme et des libertés fondamentales**. Actuellement membre du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, le Japon continue de jouer un rôle important dans la protection et la promotion des droits de l'homme, y compris les droits des femmes et des enfants, et accorde également une grande importance à la résolution rapide de la question des enlèvements.

Le Japon pour le Conseil de sécurité des Nations Unies 2023-2024

